

### Couvreur



Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il travaille dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures.

Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il est capable de :

- mettre en place un échafaudage avec ses protections ;
- préparer la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.) ;
- placer et fixer les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture ;
- appliquer des produits de traitement et de protection ;
- réaliser les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

Pour les travaux de modification ou de réparation, il associe les matériaux usagés et les matériaux de même nature en tenant compte de leur compatibilité, de la fiabilité de l'ouvrage, de la résistance de l'ensemble.

Le couvreur effectue la préparation et la pose des éléments de couverture : ardoises, tuiles, tôles, chaume mais aussi ciment, verre ou bardeaux bitumés...

#### ↪ Débouchés

Salarié, le couvreur travaille en équipe sous l'autorité du chef de chantier. Artisan, il peut s'occuper aussi de la plomberie ou du chauffage... Spécialisé dans l'ardoise il réalise des créations esthétiques, restaure des bâtiments classés. Zingueur, il assure l'étanchéité des cheminées, du châssis...

Qu'il soit spécialisé dans un matériau ou qu'il combine plusieurs activités, le couvreur n'a aucun souci à se faire. Les entreprises artisanales de couverture, de charpente ou de plomberie emploient 80% des couvreurs et les attendent à bras ouverts.

#### ↪ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

#### ↪ Programme

Disciplines et activités	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
<b>Enseignement technologique et professionnel</b>	522 h	442h
<b>Vie sociale et professionnelle</b>	29h	39h
<b>Enseignements généraux</b>		
<b>Français, histoire-géographie</b>	101h30	91h
<b>Mathématiques Sciences</b>	101h30	91h
<b>Langue vivante</b>	58h	52h
<b>Arts appliqués-cultures artistiques</b>	58h	52h
<b>EPS</b>	72h30	65h
<b>Education civique, juridique et sociale</b>	14h30	13h
<b>Période de formation en milieu professionnel</b>	7 semaines	7 semaines

#### ↪ Enseignements professionnels

- Calcul et dessin : Les élèves apprennent à lire un plan et à réaliser un croquis (un élément de toiture en zinc, par exemple, à réaliser ensuite). Ils apprennent à calculer la surface d'une toiture et la quantité de matériaux nécessaires.



- Techniques de couverture : les élèves réalisent le traçage, la découpe et la pose des matériaux. Ils apprennent à assembler ces matériaux, par soudage ou avec des vis, crochets... Ils s'entraînent sur des maquettes représentant des toitures réelles.
- Matériaux : les élèves étudient les différents matériaux (ardoises, tuiles, cuivre, zinc, inox, etc), leurs réactions au froid, à la chaleur.
- Outillages : les élèves apprennent à choisir l'outillage adapté au matériau et au travail à effectuer, ils savent utiliser un traceur à cordeau, un fer à souder...
- Santé et sécurité au travail : les élèves savent identifier les principaux risques liés à leur poste de travail et aux activités de chantier. Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

## Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

## Examen

### Enseignement professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 8
- Réalisation d'ouvrages annexes, coeff. 4

### Enseignement général

- Expression française, coeff. 2
- Mathématiques, sciences physiques, coeff. 2
- Vie sociale et professionnelle, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

### Epreuves facultatives de langue vivante

## Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 9 présentés, 8 admis (soit 88.89% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 9 présentés, 5 admis (soit 55.55 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présentés, 11 admis (soit 73.30% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 4 candidats inscrits, 3 présentés, 1 admis (soit 33.30% de réussite).

## Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

### Principales poursuites d'études

- BP Couvreur
- BP Plâtrerie et plaque

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

## Où se former en Languedoc Roussillon

### 11 Lézignan Corbières

CFA du BTP de l'Aude **A**

### 30 Nîmes

CFA des compagnons du devoir et Tour de France **A**

### 48 Mende

CFA interprofessionnel Henry Giral **A**

**A** Formation en apprentissage

## En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Zoom sur les métiers Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France
- Zoom sur les métiers Les métiers du bâtiment
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**